

EXCURSION

du Mercredi 22 Mai 1912

**à Saint-Léger-aux-Bois, Tracy-le-Val,
Tracy-le-Mont, Offémont,
Sainte-Croix et Berneuil-sur-Aisne.**

Le mercredi 22 mai, à huit heures, nous étions réunis au nombre de dix-huit, sous les tilleuls qui précèdent l'entrée de la tour Saint-Jacques.

Heureux de nous trouver ensemble, nous ne pouvions cependant regarder, sans tristesse, les dégâts que la foudre avait causés, la veille, à notre vieux clocher. La lanterne du sommet atteinte et sa petite galerie hexagone brisée ; le bossage du haut de la grande baie Nord-Est, en forte partie morcelé, la balustrade carrée de la galerie inférieure fort entamée, mais surtout et de façon grave, le grand contre-fort d'angle, à l'Est, entamé, fendu, disjoint..., tout cela broyé jusqu'à produire plus de six mètres cubes de débris, nous rappelait que, depuis six ans, l'on avait fait des demandes pour obtenir un paratonnerre.

Spectateurs attristés, nous regrettions que le silence fut resté la seule réponse à ces demandes.

Depuis mon enfance c'était la troisième

fois que la foudre atteignait le monument le plus élevé de la ville. Cette troisième atteinte justifiait, — hélas ! — le dicton latin : « *Prima gratis* (185. ?) — *Secunda debet* (1906) — *Tertia solvet* (mai 1912)... *dissolvit* (pourrait-on dire). — Nos Homais aux naïves raisons, sans croire au miracle, mettent souvent Dieu en demeure d'en faire un exprès pour eux, à leur profit, à leur gré et à leur heure, répétant trop souvent en phraséologie du dix-huitième siècle que Dieu est assez puissant pour protéger ses temples, mais oubliant trop aussi : l'Aide-toi, le Ciel t'aidera, du bon La Fontaine.

Déjà aux xvi^e et xvii^e siècles, Saint-Jacques avait été atteint. Dans un mémoire sur les : *Phénomènes météorologiques anormaux*, dans la région Noyonnaise, — mémoire présenté et lu à la Sorbonne au 50^e Congrès des Sociétés savantes (en avril 1912), — M. Cozette, vétérinaire actif, érudit et laborieux, nous rappelait que la foudre avait frappé notre église, en 1516, 1634 et 1639.

L'inspection qu'il a fallu passer par tout le clocher, y a fait découvrir deux anciennes statues de bois du xvi^e, la Vierge et Saint-Jean, sur lesquelles j'aurai à vous communiquer une note de M. Bernard.

Pour en revenir au paratonnerre, n'ayant rien reçu, l'on n'a rien pu faire, et la responsabilité de cette regrettable passivité incombe à ceux qui ont refusé les fonds, et non pas à ceux qui les eussent employés, mais n'ont rien pu obtenir.

L'atmosphère, rafraîchie par l'ouragan de mardi, est reposée et reposante et l'on roule sur des routes sans poussière, avantage appréciable à notre époque d'automobiles... Voici donc Choisy (jadis au Bac), le Puits-d'Orléans (de *podium*, pied, et non de *puteus*) et Saint-Léger-aux-Bois (*Sanc-tus Leodegarius in bosco*).

A l'église de Saint-Léger-aux-Bois, nous descendons devant un vieux pignon de façade roman.

Faut-il redire une fois encore ce que le vieux Graves a jadis décrit et ce qu'ont répété depuis tous les guides et annuaires, ou même notre volume d'Excursions.

Un monastère y fut fondé en 1083, par Gérauld, avec l'aide d'Herloy, frère d'Yves de Thourotte, châtelain de Noyon, de Guy (de Laon) et d'autres moines du Vermandois. Une bulle de Célestin III, de 1199, confirme l'abbaye en toutes ses possessions. L'abbé de Sauve-Majeure (*Salva majore*, pour *Sylva major* ?) construisit une église dont les travaux furent encouragés par Louis VII le Gros.

La porte (portail en plein cintre) est surmontée d'une fenêtre dont l'archivolte est entourée de billettes. La corniche extérieure, sous bord de la toiture, ornée d'une bande ondulée (ornement roman plutôt rare dans notre région).

A l'intérieur : l'abside du chœur et les deux absidioles des côtés, toutes trois en cul de four ; puis les gros piliers carrés et chapiteaux romans.

Le curé du lieu, Brestois d'origine, de type

bien distinct des gens du pays, quelque peu zouave en soutane, en sa qualité d'ancien père blanc de Carthage, à l'œil perçant, vif et bleu, semble un peu dépaysé en nos régions d'indifférence ; il souligne surtout le contraste trop sensible qu'il éprouve entre la chaude Tunisie qu'il a quittée et nos si humides communes forestières. Son église (j'allais dire son *refrigidarium*), en effet, nous offre un déplorable et remarquable échantillon d'humidité monumentale.

Le carrelage est couvert d'une épaisse verdure. Même, au midi, sur un vieux gros pilier de bas-côté, s'épanouit une énorme tranche visqueuse et gélatineuse, sorte de couenne végétale. Ce n'est ni le mэрulle pleureur, ni un amas de nostocs, ni une trémelloïde quelconque, mais une formation zooléique qui n'a peut-être de nom dans aucune langue botanique. Est-ce un spécimen extravagant de transformation d'un minéral (le pilier) en un végétal élastique ? De moins ignorants pourront sans doute déterminer cette bizarre végétation. La résignation du desservant, en face de cette dartre végétale, nous intéresse et nous reprenons nos voitures en le remerciant.

Arrivés à Tracy-le-Val (*Trapiacum*), nous retrouvons le petit bijou bien connu de la première moitié du XII^e siècle, restauré entre 1858 et 1860, sous la direction de M. Verdier, par MM. Zacharie Rendu et Dubois père.

Façade de portail romane avec ornements en billettes et en zigzags. Les modillons de la corniche comptent de nom-

breuses figures grotesques et grimaçantes. Le clocher placé au Nord, à côté du chœur, orné de colonnettes zigzagüées et d'animaux fantastiques, demeure une originale construction du XII^e siècle et se termine par un toit de pierre, en forme de cône tronqué.

A l'intérieur, chapiteaux romans toujours du XII^e; au chœur, les deux principaux bien fouillés mais trop achevés, quoique copiés sur ceux qu'ils ont remplacés. A remarquer aussi, un baptistère, cuve à huit pans, portée par quatre colonnettes, copie toute moderne. Autre détail: parmi les nombreuses pierres funéraires qui forment comme une petite nécropole de la famille des Acres de l'Aigle, on remarque celle du centenaire, ancien page de Marie-Antoinette, né en 1756 et inhumé en 1857.

L'heure ne permet pas de pousser jusqu'au bois du *Quesnoy* pour y rechercher les prétendus retranchements d'un *Castrum* romain, ni à *La Faloise*, l'enceinte druidique des *Ouïes* avec la fontaine *Saniée* (*Sanitatis*).

L'hôtel nous attend où saumon et dindon constituent un repas d'auberge satisfaisant et assez à point. Nos deux sociétaires les plus écoutés, MM. de Bonnault et Guynermer, nous y rejoignent, ce qui nous permet, au dessert, de remercier l'auteur de la *Seigneurie d'Offémont*, qui nous va bientôt guider à *Sainte-Croix*.

Nous nous plaisons à l'hôtellerie, mais l'horloge marche et le nouveau style des horaires à vingt-quatre heures nous rap-

pelle un bon vieux quatrain de Voltaire, sur un petit cadran solaire :

« Vous qui vivez en ces demeures,
« Etes-vous bien ? tenez-vous-y.
« Et n'allez pas chercher midi
« A quatorze heures. »

Donc, à quatorze heures, nouveau style et pour parler en cheminot, nous reprenons nos deux chars-à-bancs et franchissons la côte, non d'azur, mais de verdure, qui conduit à Tracy-le-Mont, par un chemin montant, mais nullement sablonneux, ni malaisé. Nous voici à 118 mètres d'altitude, devant une église dont les titulaires devaient autrefois faire profession dans l'ordre de Malte. Cette construction du xvi^e (sur laquelle sont appliquées des ornements extérieurs du début du xviii^e siècle) garde dans ses collatéraux des pendentifs décorés, des armoiries des seigneurs de Nesle-Offémont : « Au semis tréflé, chargé de deux bars adossés ». La chaire avec sa date de 1662 est sculptée d'une douzaine de saints, où nous distinguons hâtivement : sainte Barbe (*Barbara*), saint Eloi (*Eligius*), saint Sébastien . . . , patrons respectifs des artilleurs et arquebusiers, des forgerons et maréchaux, et des archers. Rien d'ailleurs de notable. Une ferme montre les restes d'une construction encore gothique du xv^e, que l'on estime ancienne propriété des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

De là nous atteignons le parc d'Offémont ; passant devant le château sans nous y arrêter, pour aller droit aux ruines de

Sainte-Croix, le but principal de l'excursion.

Notre très documenté confrère, M. Guynemer, nous reproduit, avec sa clarté habituelle, l'historique et la topographie si magistralement décrite dans son ouvrage : *Offémont et sa Seigneurie*. Il nous montre l'église du prieuré, en indique les additions successives, telles que le collatéral, ajouté à la fin du xvi^e siècle, et la chapelle de la Madeleine, construite à la même époque.

Il insiste sur cette particularité, de l'ordre des Célestins, d'un collatéral unique au Sud et d'une chapelle entièrement isolée lui faisant suite, disposition qu'on retrouve à Saint-Pierre-en-Chastres et chez les Célestins de Paris. Dans le chœur, il nous fait remarquer les traces d'une décoration exécutée au xviii^e et plaquée à l'intérieur de ce chœur. Un bel autel en marbre actuellement installé en l'église de Saint-Crépin-aux-Bois, en formait le principal ornement. Les fouilles exécutées par ordre de M. Maurice Pillet-Will, sous la direction de M. Guynemer, ont fait découvrir, contre le mur de la chapelle de la Madeleine, le caveau sépulcral du mausolée de François de Montmorency et de sa femme Charlotte de Humières. On y a retrouvé, avec quantité de débris de sculptures broyées et de vitraux brisés, les deux *prians*, c'est-à-dire les deux époux, en marbre blanc, affreusement mutilés à l'époque révolutionnaire. Tout à côté, se trouve le cloître bâti à la fin de la plus élégante Renaissance. Une décoration du plus pur classi-

que encadre les charmants médaillons des vouîtes et par leurs sujets et leurs blasons nous rappellent les patrons bienfaiteurs et fondateurs de l'ordre ou du monastère : *Saint Célestin V, J. de Nesle, Louis d'Orléans, Saint Christophe...* etc.

Sur le soubassement du cloître, on lit encore quelques noms de religieux ensevelis sous ses dalles. Attenant au cloître, nous voyons encore des débris : salle capitulaire, cuisine, réfectoire avec lavabo, la cave ; au-delà et bien séparée et conservée, la grange datant en partie du xvi^e siècle ; le pigeonnier posé en encorbellement sur un pied carré ; enfin, encore presque entière, la porte principale de l'enceinte avec ses deux colonnes élevée au xviii^e. A l'opposé, une terrasse datant de Henri IV, avec deux escaliers à double évolution et pilastres, surmontés de lions couchés, qui en gardent l'accès.

Si quelques curieux voulaient connaître l'histoire du château d'Offémont et du monastère de Sainte-Croix, ils n'ont qu'à recourir à l'excellent ouvrage de Guynemer, cité plus haut : cette œuvre restera la meilleure à consulter sur ce sujet.

Désirant terminer la journée par *Berneuil-sur-Aisne* et la *Pierre-Torniche*, près le Berne et la jonction des routes de Soissons et de Vieux-Moulin, force nous est d'éviter l'église de *Saint-Crépin-aux-Bois*, où se voient encore, à l'extérieur la litre et à l'intérieur la dalle funéraires de Gobelin, fils de la trop fameuse marquise de Brinvilliers.

Un orage, beaucoup moins violent que

celui d'hier, nous rafraîchit entre Sainte-Croix d'Offémont et Berneuil, juste au moment où nous apercevons à distance la grande ferme de l'Ecaffaut, reconstruite après son incendie de 1718.

A Berneuil, nous visitons l'ancien petit château de La Trémouille, trop abîmé par des emménagements contemporains, pour pouvoir le décrire clairement : il y subsiste un bel escalier.

L'église Saint-Remy est assez remarquable au point de vue archéologique. Sa nef est accompagnée de collatéraux. Le bas-côté sud conserve des ornements de l'époque romane, tandis que nous retrouvons le style du xvi^e dans le chœur et le transept. Quelques tableaux à citer : l'un provenant de Sainte-Croix??... ; une sainte Claire (moderne) avec sa fontaine, par feu M. Pierre Lagarde ; un souvenir de la Commune de 1871 (autre modernité) ; jeune infirmière donnant à boire à un communard blessé. Cette belle toile, signée Humbert et destinée — nous a-t-on dit — à un hospice de Paris, n'a pu y être placée, mais a trouvé, fort heureusement pour Berneuil, un accueil favorable en son église.

Mais la pluie a fortement mouillé les routes : suivant l'expression vulgaire, les chemins sont détremés. Plus de poussière ; mais gare aux fraîcheurs de forêt, puisque vêtus en citadins, non bottés ni guêtres, il nous faudrait tout au moins une cotte ou salopette de toile imperméable, pour affronter les herbes ruisselantes des sous-bois. Voulant rester suffisamment au sec, force nous est d'abandonner le détour

projeté de la Pierre-Torniche, inconnue de quelques-uns. Par Rethondes, le carrefour du Francport et la route de Soissons (longeant le Buissonnet), nous nous retrouvons à six heures (*post meridiem*), — pardon, — à dix-huit heures, au pied du clocher malade, dont on vient de ficeler le contrefort Nord-Est avec des câbles de fer.

Puisse-t-il résister à la secousse et à l'épreuve qui l'a fait hier trembler. Ses cloches sont muettes et devront se taire encore pendant plusieurs semaines.

F. R-Y.

Vendredi 21 Juin.
